



Description de l'organisme

Municipalité de plus de 4 500 habitants située dans la belle région de Lanaudière. La Municipalité de Saint-Jacques désire recruter une personne dynamique et efficace pour occuper le poste **D'INSPECTEUR(TRICE) EN URBANISME ET ENVIRONNEMENT**. Sous la supervision de la direction du service de l'urbanisme, la personne occupant cette fonction a avant tout le mandat de gérer l'ensemble des services relatifs à l'inspection municipale, aux services aux entreprises ainsi qu'à l'application de la réglementation d'urbanisme et des règlements provinciaux.

Principales tâches

Cette personne assumera les diverses fonctions reliées à l'application de la réglementation d'urbanisme et des règlements provinciaux. Aussi, de façon non limitative, elle sera appelée à effectuer les tâches suivantes :

- Inspecter le territoire de la municipalité afin de relever les infractions aux règlements d'urbanisme et tout autre règlement et en assurer le suivi ;
- Recevoir, traiter et répondre aux diverses demandes d'information des citoyens et professionnels ;
- Recevoir et vérifier la conformité des demandes de permis, et émettre le cas échéant les différents permis et certificats selon la réglementation municipale et provinciale en vigueur ;
- Assurer le suivi des permis par les visites sur le territoire, le tout en corrélation avec la réglementation en vigueur ;
- Élaborer et préparer les dossiers d'infraction pour la cour municipale ;
- Participer à des études visant à modifier les règlements municipaux ;
- Établir et entretenir des liens étroits de collaboration avec les acteurs concernés ;
- Participer à des comités ou groupes de travail susceptibles de favoriser le développement de la Municipalité ;
- Participer aux congrès et rencontres provinciales ou régionales concernant son secteur d'activités et y représenter la Municipalité.
- Collaborer à tout autre mandat connexe en lien avec la Municipalité.

Exigences :

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'aménagement et d'urbanisme, ou/et en technologie de l'architecture ou toute autre formation supérieure jugée pertinente ;
- Posséder un minimum d'une (1) année d'expérience pertinente ;
- Bonne connaissance de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) ;
- Bonne connaissance de la Loi sur la protection des terres et activités agricoles (LPTAA) ;
- Bonne connaissance du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées ;
- Maîtrise du français oral et écrit ;
- Connaître les règlements municipaux adoptés et les politiques administratives de la Municipalité (atout) ;
- Détenir de bonnes habiletés de communication ;
- Bonne connaissance du logiciel PG Solutions, Accès Cité Territoire ;
- Bonne connaissance des logiciels de la Suite Office ;
- Avoir un permis de conduire classe 5.

Qualités personnelles recherchées :

- Être orienté vers le citoyen ;
- Respecter l'éthique et les valeurs ;
- Capacité à travailler sous pression ;
- Faire preuve d'esprit d'équipe ;
- Détenir un sens des responsabilités et de l'organisation ;
- Faire preuve d'intégrité ;
- Faire preuve d'initiative et d'entregent ;
- Avoir un bon jugement ;
- Faire preuve de courage ;
- Avoir une pensée stratégique ;
- Savoir communiquer la vision et les buts.

Conditions salariales



Municipalité de
Saint-Jacques

OFFRE D'EMPLOI INSPECTEUR(TRICE) EN URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- Horaire de 35 heures par semaine ;
- Poste permanent ;
- Salaire établi selon la politique salariale en vigueur ;
- Assurances collectives après 3 mois de service continu ;
- Programme de fonds de pension après 6 mois de service continu.

Si ce poste vous intéresse et que vous répondez aux exigences, faites parvenir votre curriculum vitae **au recrutement@arh.services**

Municipalité de Saint-Jacques, 16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec), J0K 2R0

Entrée en fonction : Dès que possible

*La Municipalité souscrit aux principes d'égalité en emploi. Bienvenue à toutes les candidatures.
À compétence égale, nous favoriserons les candidatures de Saint-Jacques.
Seules les personnes retenues seront contactées.
L'utilisation du masculin est dans le seul but d'alléger le texte*